

**68^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme
du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés**

Déclaration de la Délégation du Bénin

Genève, du 02 au 06 octobre 2017.

- ✓ **Madame la Présidente ;**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les Ministres et Chefs de Délégations ;**
- ✓ **Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,**
- ✓ **Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs ;**

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de la République du Bénin, Président de la Commission Nationale Chargée des Réfugiés, retenu au pays en raison des contraintes de son agenda et malgré son grand souhait de participer à la présente réunion, me charge de vous présenter ses excuses pour son absence. Il souhaite pleins succès à nos travaux. En son nom, je présente le message qui suit :

✓ **Madame la Présidente,**

La Délégation du Bénin vous présente ses félicitations, ainsi qu'aux Membres du Bureau pour les activités menées et les résultats obtenus au cours de votre mandat.

Elle remercie le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pour le rapport oral qu'il a présenté sur la situation des réfugiés et des migrants dans le monde, et les activités menées.

Ce rapport met en lumière l'ampleur de l'augmentation du nombre des personnes contraintes de fuir leur pays, pour diverses raisons, ces contraintes ont pour noms : conflits politiques, violence armée, terrorisme, insécurité, catastrophes naturelles, intolérance religieuse, entre autres.

✓ **Madame la Présidente ;**

En dépit des moyens déployés par la communauté internationale en faveur des réfugiés, ceux-ci restent toujours vulnérables. C'est pourquoi, le thème de cette 68^{ème} Session du Comité Exécutif : « La résilience et l'autonomie dans une perspective de protection et des solutions », est pertinent.

Il appelle à une action plus concertée, afin d'offrir de meilleures conditions de vie à cette catégorie de personnes parfois très vulnérables, au nombre desquelles des enfants, des femmes, des personnes âgées et handicapées.

C'est dans cette vision que s'est inscrite la signature à Cotonou, le 06 novembre 2015, d'une Lettre d'Entente entre le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHR), la Coordination Nationale pour l'Assistance aux Réfugiés (CNAR) et l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE). Le but visé est de permettre aux réfugiés d'accéder à l'emploi et d'accroître leurs capacités de production à travers une série de formations organisées à leur intention, afin d'assurer leur autonomisation financière et améliorer leurs moyens de subsistance.

Mon pays, le Bénin, poursuit sa politique d'accueil, d'hospitalité et de générosité mise en œuvre depuis plusieurs années en faveur des ressortissants d'autres pays. De par sa position géographique et sa stabilité politique, le Bénin reste une terre privilégiée pour les demandeurs d'asile qui proviennent parfois d'horizons lointains, même hors d'Afrique.

C'est le lieu de porter à la connaissance de l'Assemblée que le Bénin adhère entièrement à la Déclaration de New York du 19 septembre 2016 et travaille déjà à la mise en œuvre du Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF). Après la mise en œuvre de solutions durables en faveur de près de 5000 réfugiés dès 2012 dont près de 4000 ont gratuitement eu

du Gouvernement des cartes de résident privilégié ; le Bénin s'est aussi engagé dans le renforcement de la qualité de son système asilaire, en instituant au profit des demandeurs d'asile, une clinique légale pour garantir leurs droits, en définissant et en respectant les délais de procédure dans la détermination du statut de réfugié ; en accordant aux réfugiés les mêmes droits que les nationaux, dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'emploi et autres.

La survenance d'événements multiples dans les pays d'origine de ces demandeurs d'asile, place le Bénin dans une situation de sollicitude permanente. C'est pourquoi, le Gouvernement Béninois souhaite un accompagnement plus accru du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et des autres partenaires pour mieux protéger les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Je vous remercie.